



TG/95/4

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2021-10-26

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

## LAGERSTROEMIA

Code(s) UPOV : LAGER

*Lagerstroemia* L.

## PRINCIPES DIRECTEURS

## POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

## DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs :\*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Lagerstroemia</i> L.	Lagerstroemia, Crape Myrtle, Crepe Myrtle	Lagerstroemia	Lagerstroemia	Lagerstroemia, Lagestroemia

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

## DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
2. MATERIEL REQUIS.....	<a href="#">3</a>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<a href="#">3</a>
3.2 Lieu des essais.....	<a href="#">3</a>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<a href="#">3</a>
3.4 Protocole d'essai.....	<a href="#">3</a>
3.5 Essais supplémentaires.....	<a href="#">4</a>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<a href="#">4</a>
4.1 Distinction.....	<a href="#">4</a>
4.2 Homogénéité.....	<a href="#">5</a>
4.3 Stabilité.....	<a href="#">5</a>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<a href="#">5</a>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">6</a>
6.1 Catégories de caractères.....	<a href="#">6</a>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<a href="#">6</a>
6.3 Types d'expression.....	<a href="#">6</a>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<a href="#">6</a>
6.5 Légende.....	<a href="#">7</a>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<a href="#">8</a>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">19</a>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<a href="#">19</a>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<a href="#">19</a>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<a href="#">25</a>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<a href="#">26</a>

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Lagerstroemia* L.

2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plants capables de fleurir et d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété durant le premier cycle de végétation.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :
- 6 plants
- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

- 3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.
- 3.1.2 Les deux cycles de végétation indépendants peuvent être observés à partir d'une plantation unique, examinée sur deux cycles de végétation distincts.
- 3.1.3 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

- 3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.
- 3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 6 plantes au moins.

### 3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

## 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

### 4.1 *Distinction*

#### 4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

#### 4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

#### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

#### 4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 5.

#### 4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une

observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

## 4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 6 plantes, une plante hors type est tolérée.

## 4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

## 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : hauteur (caractère 1)
- (b) Limbe : distribution de la pigmentation anthocyanique (caractère 7)
- (c) Limbe : intensité de la pigmentation anthocyanique (caractère 8)
- (d) Pétale : couleur principale de la face interne (caractère 24) avec les groupes suivants :
  - Gr. 1: blanc
  - Gr. 2: rose claire
  - Gr. 3: rose foncé
  - Gr. 4: rouge
  - Gr. 5: pourpre
- (e) Époque de début de floraison (caractère 37)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

### 6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

### 6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

## 6.5 Légende

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
		Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
		states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- 1 Numéro de caractère
- 2 (\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression  
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3  
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3  
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)  
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(g) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(a)</b>				
	<b>Plant: height</b>	<b>Plante : hauteur</b>	<b>Pflanze: Höhe</b>	<b>Planta: altura</b>			
	short	courte	niedrig	baja	DABLAGE01	1	
	short to medium	courte à moyenne	niedrig bis mittel	baja a media		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Desal 173	3	
	medium to tall	moyenne à haute	mittel bis hoch	media a alta		4	
	tall	haute	hoch	alta	Watermelon	5	
<b>2. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(a)</b>			
	<b>Plant: growth habit</b>	<b>Plante : port</b>	<b>Pflanze: Wuchsform</b>	<b>Planta: hábito de crecimiento</b>			
	upright	dressé	aufrecht	erecto	Lucas Red, Whit II	1	
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Desber 102	2	
	spreading	étalé	breitwüchsig	extendido	Houston, Petit' Canaille Blanc	3	
<b>3. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>				
	<b>Stem: anthocyanin coloration</b>	<b>Tige : pigmentation anthocyanique</b>	<b>Trieb: Anthocyanfärbung</b>	<b>Tallo: pigmentación antociánica</b>			
	very weak	très faible	sehr gering	muy débil		1	
	very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil		2	
	weak	faible	gering	débil	Deskim, Grand Cru	3	
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media		4	
	medium	moyenne	mittel	media	Coral Filli, INDYFUS, MILAPERL	5	
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte		6	
	strong	forte	stark	fuerte	Lucas Red	7	
	strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte		8	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9	



	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>4. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: length</b>	<b>Limbe : longueur</b>	<b>Blattspreite: Länge</b>	<b>Limbo: longitud</b>			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta			1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta			2
	short	courte	kurz	corta	Coral Filli		3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media			4
	medium	moyenne	mittel	media	Desper		5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga			6
	long	longue	lang	larga	Burgundy Cotton		7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga			8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga			9
<b>5. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: width</b>	<b>Limbe : largeur</b>	<b>Blattspreite: Breite</b>	<b>Limbo: anchura</b>			
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha			1
	very narrow to narrow	très étroite à étroite	sehr schmal bis schmal	muy estrecha a estrecha			2
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Petit' Canaille Blanc		3
	narrow to medium	étroite à moyenne	schmal bis mittel	estrecha a media			4
	medium	moyenne	mittel	media	INDYBRA		5
	medium to broad	moyenne à large	mittel bis breit	media a ancha			6
	broad	large	breit	ancha	Hopi		7
	broad to very broad	large à très large	breit bis sehr breit	ancha muy ancha			8
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha			9
<b>6. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: shape</b>	<b>Limbe : forme</b>	<b>Blattspreite: Form</b>	<b>Limbo: forma</b>			
	only elliptic	uniquement elliptique	nur elliptisch	solo elíptica	Whit IV		1
	mainly elliptic	principalement elliptique	überwiegend elliptisch	principalmente elíptica	Royal Velvet, Violet Filli		2
	mainly obovate	principalement obovale	überwiegend verkehrt eiförmig	principalmente oboval	INDYCAM, Red Filli		3
	only obovate	uniquement obovale	nur verkehrt eiförmig	solo oboval	CAP11		4

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>7. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: distribution of anthocyanin coloration</b>	<b>Limbe : distribution de la pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blattspreite: Verteilung der Anthocyanfärbung</b>	<b>Limbo: distribución de la pigmentación antocianica</b>				
	absent	absente	fehlend	ausente	Petit' Canaille Blanc		1	
	on margin	au bord	am Rand	en el borde	Main Little Chief, Whit IV		2	
	irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular	Burgundy Cotton		3	
	throughout	partout	überall	en la totalidad	Lucas Red		4	
<b>8. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(b)</b>					
	<b>Leaf blade: intensity of anthocyanin coloration</b>	<b>Limbe : intensité de la pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blattspreite: Intensität der Anthocyanfärbung</b>	<b>Limbo: intensidad de la pigmentación antocianica</b>				
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil			1	
	very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil			2	
	weak	faible	gering	débil	Coral Filli		3	
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media			4	
	medium	moyenne	mittel	media	Royal Velvet		5	
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte			6	
	strong	forte	stark	fuerte	Whit II		7	
	strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte			8	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			9	
<b>9. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(b)</b>					
	<b>Leaf blade: intensity of green color</b>	<b>Limbe : intensité de la couleur verte</b>	<b>Blattspreite: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Limbo: intensidad del color verde</b>				
	very light	très claire	sehr hell	muy clara	CAP18		1	
	very light to light	très claire à claire	sehr hell bis hell	muy clara a clara			2	
	light	claire	hell	clara	Desyan, Nana Lavender		3	
	light to medium	claire à moyenne	hell bis mittel	clara a media			4	
	medium	moyenne	mittel	media	Tonto		5	
	medium to dark	moyenne à foncée	mittel bis dunkel	media a oscura			6	
	dark	foncée	dunkel	oscura	Desemi 103		7	
	dark to very dark	foncée à très foncée	dunkel bis sehr dunkel	oscura a muy oscurs			8	
	very dark	très foncée	sehr dunkel	muy oscura			9	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>10. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: undulation of margin</b>	<b>Limbe : ondulation du bord</b>	<b>Blattspreite: Wellung des Randes</b>	<b>Limbo: ondulación del borde</b>				
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Deschin, Petit' Canaille Blanc		1	
	weak	faible	gering	débil	INDYFUS		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Superviolacea		3	
	strong	forte	stark	fuerte	Descha		4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			5	
<b>11. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>		<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: glossiness of upper side</b>	<b>Limbe : brillance de la face supérieure</b>	<b>Blattspreite: Glanz der Oberseite</b>	<b>Limbo: brillo del haz</b>				
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Desper		1	
	weak	faible	gering	débil	Petit' Canaille Blanc		2	
	medium	moyenne	mittel	medio	INDYVIO		3	
	strong	forte	stark	fuerte	INDYBRA		4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			5	
<b>12. (*)</b>	<b>QL</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: variegation</b>	<b>Limbe : panachure</b>	<b>Blattspreite: Panaschierung</b>	<b>Limbo: variegación</b>				
	absent	absente	fehlend	ausente	Whit II		1	
	white and grey green	blanche et gris-vert	weiß und graugrün	blanca y verde grisácea	Shirohakekomifu		2	
	yellow	jaune	gelb	amarilla	Kibotafu		3	
<b>13.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/VG</b>		<b>(c)</b>				
	<b>Flower bud: length</b>	<b>Bouton floral : longueur</b>	<b>Blütenknospe: Länge</b>	<b>Botón floral: longitud</b>				
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta			1	
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta			2	
	short	courte	kurz	corta	Coral Filli		3	
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media			4	
	medium	moyenne	mittel	media	Deschin		5	
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga			6	
	long	longue	lang	larga	Desmou 083		7	
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga			8	
	very long	très longue	sehr lang	muy larga			9	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
14.	QN	MG/VG	(c)				
	<b>Flower bud: width</b>		<b>Bouton floral : largeur</b>	<b>Blütenknospe: Breite</b>	<b>Botón floral: anchura</b>		
	very narrow		très étroite	sehr schmal	muy estrecha		1
	very narrow to narrow		très étroite à étroite	sehr schmal bis schmal	muy estrecha a estrecha		2
	narrow		étroite	schmal	estrecha	Petite Red	3
	narrow to medium		étroite à moyenne	schmal bis mittel	estrecha a media		4
	medium		moyenne	mittel	media	Dessoi 062, Petit' Canaille Rouge	5
	medium to broad		moyenne à large	mittel bis breit	media a ancha		6
	broad		large	breit	ancha	Desemi 103, Watermelon	7
	broad to very broad		large à très large	breit bis sehr breit	ancha muy ancha		8
	very broad		très large	sehr breit	muy ancha		9
15. (*)	PQ	VG	(+)	(c)			
	<b>Flower bud: shape</b>		<b>Bouton floral : forme</b>	<b>Blütenknospe: Form</b>	<b>Botón floral: forma</b>		
	circular		circulaire	kreisförmig	circular	Desemi 103, Despan 001	1
	broad oblong		oblongue large	breit rechteckig	oblonga ancha	Dessoi 062, Petite Orchid	2
	narrow oblong		oblongue étroite	schmal rechteckig	oblonga estrecha	Red Imperator	3
	narrow obovate		obovale étroite	schmal verkehrt eiförmig	oboval estrecha	Desber 102, Seminole	4
	broad obovate		obovale large	breit verkehrt eiförmig	oboval ancha	Potomac	5
16.	QN	VG	(+)	(c)			
	<b>Flower bud: prominence of ridges</b>		<b>Bouton floral : proéminence des cannelures</b>	<b>Blütenknospe: Ausprägung der Rippen</b>	<b>Botón floral: prominencia de las aristas</b>		
	absent or weak		absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Deskim	1
	weak to medium		faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media		2
	medium		moyenne	mittel	media	Desyan	3
	medium to strong		moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte		4
	strong		forte	stark	fuerte	Majestic Orchid, Petit' Canaille Blanc	5
17. (*)	QN	VG	(+)	(c)			
	<b>Flower bud: area of anthocyanin coloration</b>		<b>Bouton floral : surface de la pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blütenknospe: Fläche der Anthocyanfärbung</b>	<b>Botón floral: superficie de la pigmentación antocianica</b>		
	absent or small		absente ou petite	fehlend oder klein	ausente o pequeña	Near East	1
	small to medium		petite à moyenne	klein bis mittel	pequeña a media		2
	medium		moyenne	mittel	media	INDYVIO	3
	medium to large		moyenne à grande	mittel bis groß	media a grande		4
	large		grande	groß	grande	Lucas Red	5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>18.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower bud: glossiness</b>	<b>Bouton floral : brillance</b>	<b>Blütenknospe: Glanz</b>	<b>Botón floral: brillo</b>			
	weak	faible	gering	débil	La Valette		1
	medium	moyenne	mittel	medio	Margaux		2
	strong	forte	stark	fuerte	INDYBRA		3
<b>19. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(d)</b>				
	<b>Plant: number of thyrses</b>	<b>Plante : nombre de thyrses</b>	<b>Pflanze: Anzahl Thyrsi</b>	<b>Planta: número de tirso</b>			
	very few	très petit	sehr gering	muy bajo			1
	very few to few	très petit à petit	sehr gering bis gering	muy bajo a bajo			2
	few	petit	gering	bajo	Lucas Red, Nivea		3
	few to medium	petit à moyen	gering bis mittel	bajo a medio			4
	medium	moyen	mittel	medio	INDYFUS, Orlando		5
	medium to many	moyen à élevé	mittel bis groß	medio a alto			6
	many	élevé	groß	alto	Desal 173, Petite Orchid		7
	many to very many	élevé à très élevé	groß bis sehr groß	alto a muy alto			8
	very many	très élevé	sehr groß	muy alto			9
<b>20. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b> <b>(d)</b>				
	<b>Thyrse: shape</b>	<b>Thyrse : forme</b>	<b>Thyrsus: Form</b>	<b>Tirso: forma</b>			
	globose	globuleuse	kugelförmig	globosa	Nivea		1
	conic	conique	kegelförmig	cónica	Desmon		2
	sagittate	sagittée	pfeilspitzenförmig	sagitada	Royal Velvet		3
	irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular	Desjac 124		4
<b>21. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b> <b>(d)</b>				
	<b>Thyrse: length</b>	<b>Thyrse : longueur</b>	<b>Thyrsus: Länge</b>	<b>Tirso: longitud</b>			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta			1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta			2
	short	courte	kurz	corta	Provence, Tonto		3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media			4
	medium	moyenne	mittel	media	Desper		5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga			6
	long	longue	lang	larga	Seminole		7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga			8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga			9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>22. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(d)</b>				
	<b>Thyrse: number of flowers</b>	<b>Thyrse : nombre de fleurs</b>	<b>Thyrsus: Anzahl Blüten</b>	<b>Tirso: número de flores</b>			
	very few	très petit	sehr gering	muy bajo			1
	very few to few	très petit à petit	sehr gering bis gering	muy bajo a bajo			2
	few	petit	gering	bajo	Despan 001, Pink Blush		3
	few to medium	petit à moyen	gering bis mittel	bajo a medio			4
	medium	moyen	mittel	medio	Deskim		5
	medium to many	moyen à élevé	mittel bis groß	medio a alto			6
	many	élevé	groß	alto	Deschin, Desjac 124		7
	many to very many	élevé à très élevé	groß bis sehr groß	alto a muy alto			8
	very many	très élevé	sehr groß	muy alto			9
<b>23. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(e)</b>				
	<b>Flower: diameter</b>	<b>Fleur : diamètre</b>	<b>Blüte: Durchmesser</b>	<b>Flor: diámetro</b>			
	very small	très petit	sehr klein	muy pequenõ			1
	very small to small	très petit à petit	sehr klein bis klein	muy pequenõ a pequenõ			2
	small	petit	klein	pequenõ	Petit' Canaille Rouge, Superviolacea		3
	small to medium	petit à moyen	klein bis mittel	pequenõ a medio			4
	medium	moyen	mittel	medio	Desal 173, Seminole		5
	medium to large	moyen à grand	mittel bis groß	medio a grande			6
	large	grand	groß	grande	Deskim, Desmou 083		7
	large to very large	grand à très grand	groß bis sehr groß	grande a muy grande			8
	very large	très grand	sehr groß	muy grande			9
<b>24. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(e), (f)</b>				
	<b>Petal: main color of inner side</b>	<b>Pétale : couleur principale de la face interne</b>	<b>Blütenblatt: Hauptfarbe der Innenseite</b>	<b>Pétalo: color principal de la cara interna</b>			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
<b>25. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(e), (f)</b>				
	<b>Petal: secondary color of inner side</b>	<b>Pétale : couleur secondaire de la face interne</b>	<b>Blütenblatt: Sekundärfarbe der Innenseite</b>	<b>Pétalo: color secundario de la cara interna</b>			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>26.</b>	<b>(*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e)</b>			
		<b>Petal: undulation</b>	<b>Pétale : ondulation</b>	<b>Blütenblatt: Wellung</b>	<b>Pétalo: ondulación</b>			
		weak	faible	gering	débil	Desber 102, Orlando	1	
		medium	moyenne	mittel	media	Hopi, Houston	2	
		strong	forte	stark	fuerte	MILAVIO, Piilag VII	3	
<b>27.</b>		<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e)</b>			
		<b>Petal claw: length</b>	<b>Onglet du pétale : longueur</b>	<b>Blütenblattnagel: Länge</b>	<b>Uña del pétalo: longitud</b>			
		short	courte	kurz	corta	Berlingot Menthe	1	
		medium	moyenne	mittel	media	Catawba, Descha	2	
		long	longue	lang	larga	Potomac	3	
<b>28.</b>		<b>PQ</b>	<b>VG</b>		<b>(e), (f)</b>			
		<b>Petal claw: color</b>	<b>Onglet du pétale: couleur</b>	<b>Blütenblattnagel: Farbe</b>	<b>Uña del pétalo: color</b>			
		white	blanc	weiß	blanco	Enduring Summer White	1	
		light pink	rose clair	hellrosa	rosa claro	Near East	2	
		medium pink	rose moyen	mittelrosa	rosa medio	Catawba, Deskim, MILAPERL	3	
		dark pink	rose foncé	dunkelrosa	rosa oscuro	La Valette, Lucas Red	4	
		red	rouge	rot	rojo	Watermelon	5	
<b>29.</b>	<b>(*)</b>	<b>QL</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(e)</b>			
		<b>Stamen: conspicuousness</b>	<b>Étamine : netteté</b>	<b>Staubgefäß: Ausprägung</b>	<b>Estambres: visibilidad</b>			
		inconspicuous	peu nette	unauffällig	poco visible	Red Emperor, Rocamadour	1	
		conspicuous	nette	auffällig	claramente visible	Desber 102, Grand Cru	2	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>30.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(g)</b>				
	<b>Plant: number of fruits</b>	<b>Plante : nombre de fruits</b>	<b>Pflanze: Anzahl Früchte</b>	<b>Planta: número de frutos</b>			
	very few	très petit	sehr gering	muy bajo			1
	very few to few	très petit à petit	sehr gering bis gering	muy bajo a bajo			2
	few	petit	gering	bajo	Petite Red, Rocamadour		3
	few to medium	petit à moyen	gering bis mittel	bajo a medio			4
	medium	moyen	mittel	medio	Orlando, Potomac		5
	medium to many	moyen à élevé	mittel bis groß	medio a alto			6
	many	élevé	groß	alto	Violet Filli		7
	many to very many	élevé à très élevé	groß bis sehr groß	alto a muy alto			8
	very many	très élevé	sehr groß	muy alto			9
<b>31. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(g)</b>				
	<b>Fruit: length</b>	<b>Fruit : longueur</b>	<b>Frucht: Länge</b>	<b>Fruto: longitud</b>			
	short	courte	kurz	corta	Coral Filli		1
	medium	moyenne	mittel	media	INDYCAM		2
	long	longue	lang	larga	MILAVIO		3
<b>32. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(g)</b>				
	<b>Fruit: diameter</b>	<b>Fruit : diamètre</b>	<b>Frucht: Durchmesser</b>	<b>Fruto: diámetro</b>			
	small	petit	klein	pequeño	Margaux		1
	medium	moyen	mittel	medio	Royal Velvet		2
	large	grand	groß	grande	INDYFUS		3
<b>33. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(g)</b>			
	<b>Fruit: ratio length/diameter</b>	<b>Fruit : rapport longueur/diamètre</b>	<b>Frucht: Verhältnis Länge/Durchmesser</b>	<b>Fruto: relación longitud/diámetro</b>			
	low	bas	klein	baja	INDYFUS		1
	medium	moyen	mittel	media	INDYCAM		2
	high	élevé	groß	alta	MILAVIO		3



	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>34. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(g)</b>				
	<b>Fruit: intensity of green color</b>		<b>Fruit : intensité de la couleur verte</b>		<b>Frucht: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Fruto: intensidad del color verde</b>		
	very light		très claire		sehr hell	muy clara	CAP18	1
	very light to light		très claire à claire		sehr hell bis hell	muy clara a clara		2
	light		claire		hell	clara	Catawba, Powhatan	3
	light to medium		claire à moyenne		hell bis mittel	clara a media		4
	medium		moyenne		mittel	media	Desyan	5
	medium to dark		moyenne à foncée		mittel bis dunkel	media a oscura		6
	dark		foncée		dunkel	oscura	Desand 081	7
	dark to very dark		foncée à très foncée		dunkel bis sehr dunkel	oscura a muy oscura		8
	very dark		très foncée		sehr dunkel	muy oscura		9
<b>35.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>		<b>(g)</b>				
	<b>Fruit: anthocyanin coloration</b>		<b>Fruit : pigmentation anthocyanique</b>		<b>Frucht: Anthocyanfärbung</b>	<b>Fruto: pigmentación antocianica</b>		
	absent or very weak		absente ou très faible		fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Potomac	1
	very weak to weak		très faible à faible		sehr gering bis gering	muy débil a débil		2
	weak		faible		gering	débil	Milarosso	3
	weak to medium		faible à moyenne		gering bis mittel	débil a media		4
	medium		moyenne		mittel	media	Pure white	5
	medium to strong		moyenne à forte		mittel bis stark	media a fuerte		6
	strong		forte		stark	fuerte	CAP18	7
	strong to very strong		forte à très forte		stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte		8
	very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte	Red Hot	9
<b>36. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>					
	<b>Time of vegetative bud burst</b>		<b>Époque du débourrement végétatif</b>		<b>Zeitpunkt des Aufbruchs der vegetativen Knospe</b>	<b>Época de brotación de las yemas vegetativas</b>		
	very early		très précoce		sehr früh	muy temprana	MILAVIO	1
	very early to early		très précoce à précoce		sehr früh bis früh	muy temprana a temprana		2
	early		précoce		früh	temprana	Petite Red	3
	early to medium		précoce à moyenne		früh bis mittel	temprana a media		4
	medium		moyenne		mittel	media	Despan 001, Dessoï 062	5
	medium to late		moyenne à tardive		mittel bis spät	media a tardía		6
	late		tardive		spät	tardía	Berlingot Menthe, Deskim	7
	late to very late		tardive à très tardive		spat bis sehr spät	tardía a muy tardía		8
	very late		très tardive		sehr spät	muy tardía		9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>37.</b>	<b>(*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG/VG</b>	<b>(+)</b>			
	<b>Time of beginning of flowering</b>	<b>Époque de début de floraison</b>	<b>Zeitpunkt des Blühbeginns</b>	<b>Época de inicio de la floración</b>			
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	MILAROSA	1	
	very early to early	très précoce à précoce	sehr früh bis früh	muy temprana a temprana		2	
	early	précoce	früh	temprana	Desper, Near East	3	
	early to medium	précoce à moyenne	früh bis mittel	temprana a media		4	
	medium	moyenne	mittel	media	Tonto	5	
	medium to late	moyenne à tardive	mittel bis spät	media a tardía		6	
	late	tardive	spät	tardía	Whit IV	7	
	late to very late	tardive à très tardive	spat bis sehr spät	tardía a muy tardía		8	
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Crimson red	9	

## 8. Explications du tableau des caractères

### 8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées juste avant la floraison.
- (b) Les observations doivent être faites sur des feuilles pleinement développées sur le tiers médian de la tige.
- (c) Les observations doivent être effectuées sur le bouton floral le plus large à partir du sommet du premier thyrses, juste avant l'ouverture du bouton floral.
- (d) Les observations doivent être effectuées sur les thyrses complètement développés lorsque toutes les fleurs sont ouvertes.
- (e) Les observations doivent être effectuées sur les fleurs qui viennent de s'ouvrir.
- (f) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. La couleur secondaire correspond à la couleur qui couvre la deuxième surface la plus grande. La couleur tertiaire est la couleur de la troisième surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur plus foncée est considérée comme la couleur principale. Lorsque les surfaces des couleurs secondaire et tertiaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la deuxième plus grande surface, la couleur plus foncée est considérée comme la couleur secondaire.
- (g) Les observations doivent être effectuées sur des fruits mûrs pleinement développés, à partir du sommet du thyrses primaire.

### 8.2 *Explications portant sur certains caractères*

#### Ad. 2 : Plante : port



1  
dressé



2  
demi-dressé



3  
étalé

#### Ad. 3 : Tige : pigmentation anthocyanique

Les observations doivent être effectuées sur le tiers médian de la tige, juste avant la floraison.

Ad. 7 : Limbe : distribution de la pigmentation anthocyanique



1  
absente



2  
au bord



3  
irrégulière



4  
partout

Ad. 10 : Limbe : ondulation du bord



1  
nulle ou très faible



3  
moyenne



5  
très forte

Ad. 12 : Limbe : panachure

Les observations ne doivent pas porter sur la coloration anthocyanique.

Ad. 15 : Bouton floral : forme



1  
circulaire



2  
oblongue large



3  
oblongue étroite



4  
obovale étroite



5  
obovale large

Ad. 16 : Bouton floral : proéminence des cannelures



1  
absente ou faible



3  
moyenne



5  
forte

Ad. 17 : Bouton floral : surface de la pigmentation anthocyanique



1  
absente ou petite

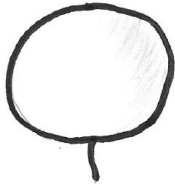


3  
moyenne



5  
grande

Ad. 20 : Thyrse : forme



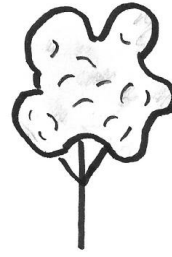
1  
globuleuse



2  
conique



3  
sagittée



4  
irrégulière

Ad. 21 : Thyrse : longueur



Ad. 26 : Pétale : ondulation



1  
faible

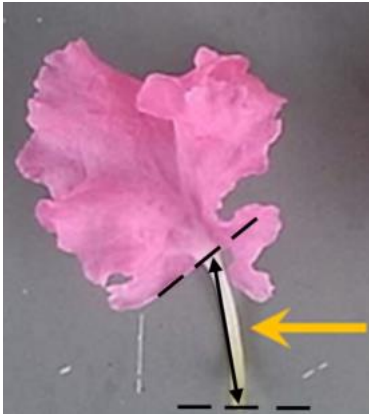


2  
moyenne



3  
forte

Ad. 27 : Onglet du pétale : longueur



Ad. 29 : Étamine : netteté



1  
peu nette



2  
nette

Ad. 33 : Fruit : rapport longueur/diamètre



1  
bas



3  
élevé

Ad. 34 : Fruit : intensité de la couleur verte

Il n'est pas possible d'effectuer des observations lorsque la couleur verte est entièrement recouverte par la pigmentation anthocyannique.

Ad. 36 : Époque du débourrement végétatif

L'époque du débourrement végétatif est atteinte lorsque les premières feuilles apparaissent sur toutes les plantes.

Ad. 37 : Époque de début de floraison

L'époque du début de floraison est atteinte lorsque toutes les plantes ont quelques fleurs ouvertes sur environ 10% des thyrses.



9. Bibliographie

Byers, MD., 1997: Crape Myrtle. Owl Bay Pub. Cornell University, Ithaca, New York State 14850, US, 180pp.

Edwards, AD., 1994: Freezing Tolerance of Lagerstroemia Indica X Fauriei Cultivars in USDA Zones 7 and 8. Mississippi State University. Department of Plant and Soil Sciences. US, 66 pp.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Lagerstroemia L."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Lagerstroemia"/>
1.3	Espèce (veuillez préciser) :	<input type="text"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée [ ]  
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [ ]  
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue [ ]

4.1.2 Mutation [ ]  
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement [ ]  
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre [ ]  
(préciser)

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- (a) Boutures
- (b) Multiplication *in vitro*
- (c) Autre (veuillez préciser)

4.2.2 Autre (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
<b>5.1 Plante : hauteur</b> <b>(1)</b>		
courte	DABLAGE01	1 [ ]
courte à moyenne		2 [ ]
moyenne	Desal 173	3 [ ]
moyenne à haute		4 [ ]
haute	Watermelon	5 [ ]
<b>5.2 Plant : port</b> <b>(2)</b>		
dressé	Lucas Red, Whit II	1 [ ]
demi-dressé	Desber 102	2 [ ]
étalé	Houston, Petit' Canaille Blanc	3 [ ]
<b>5.3 Tige : pigmentation anthocyanique</b> <b>(3)</b>		
très faible		1 [ ]
très faible à faible		2 [ ]
faible	Deskim, Grand Cru	3 [ ]
faible à moyenne		4 [ ]
moyenne	Coral Filli, INDYFUS, MILAPERL	5 [ ]
moyenne à forte		6 [ ]
forte	Lucas Red	7 [ ]
forte à très forte		8 [ ]
très forte		9 [ ]
<b>5.4 Limbe : distribution de la pigmentation anthocyanique</b> <b>(7)</b>		
absente	Petit' Canaille Blanc	1 [ ]
au bord	Main Little Chief, Whit IV	2 [ ]
irrégulière	Burgundy Cotton	3 [ ]
partout	Lucas Red	4 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
<b>5.5 Limbe : intensité de la pigmentation anthocyanique (8)</b>		
nulle ou très faible		1 [ ]
très faible à faible		2 [ ]
faible	Coral Filli	3 [ ]
faible à moyenne		4 [ ]
moyenne	Royal Velvet	5 [ ]
moyenne à forte		6 [ ]
forte	Whit II	7 [ ]
forte à très forte		8 [ ]
très forte		9 [ ]
<b>5.6 Limbe : panachure (12)</b>		
absente	Whit II	1 [ ]
blanche et gris-vert	Shirohakekomifu	2 [ ]
jaune	Kibotafu	3 [ ]
<b>5.7 Thyrse : forme (20)</b>		
globuleuse	Nivea	1 [ ]
conique	Desmon	2 [ ]
sagittée	Royal Velvet	3 [ ]
irrégulière	Desjac 124	4 [ ]
<b>5.8(i) Pétale : couleur principale de la face interne (24)</b>		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
<b>5.8(ii) Pétale : couleur principale de la face interne (24)</b>		
blanc		1 [ ]
rose clair		2 [ ]
rose foncé		3 [ ]
rouge		4 [ ]
pourpre		5 [ ]
(veuillez préciser)		6 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
<b>5.9</b>		
<b>(37) Époque de début de floraison</b>		
très précoce	MILAROSA	1 [ ]
très précoce à précoce		2 [ ]
précoce	Desper, Near East	3 [ ]
précoce à moyenne		4 [ ]
moyenne	Tonto	5 [ ]
moyenne à tardive		6 [ ]
tardive	Whit IV	7 [ ]
tardive à très tardive		8 [ ]
très tardive	Crimson red	9 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

*Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.*

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Bouton floral : forme</i>	<i>circulaire</i>	<i>obovale étroite</i>
----------------	------------------------------	-------------------	------------------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

--



QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui  Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui  Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [ ] Non [ ]

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [ ] Non [ ]

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui [ ]	Non [ ]
(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui [ ]	Non [ ]
(c) Culture de tissus	Oui [ ]	Non [ ]
(d) Autres facteurs	Oui [ ]	Non [ ]

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature  Date

[Fin du document]